

Ligue Poitou-Charentes

Compte rendu de la réunion du comité directeur du lundi 18 Octobre 2010 à Ménégoute



Membres présents : J. Aymé, P. Bonnaud, C. Champcourt, Y. Charrier, L. Darfeuille, F. Dussauze, E. Ferchaud, V. Glanetas, S. Gourdon, P. Henri, C. Lainé, A. Pignoux, M. Sabathé, A. Salmon, F. Torre, G. Valantin, F. Watrin.

Assistent : M. Martin, G Pestel.

Absents excusés : D. Gallois, J. Girardeau, Th. Godeau, J. Grellier, B. Lannuel, J.J Provost, C. Salmon

Les comptes rendus du comité directeur de la ligue sont disponibles sur le site internet de la ligue, à l'adresse suivante:

www.poitou-basket.fr

Onglet « la ligue »

Rubrique « les PV's du Comité Directeur »

Adoption du compte rendu du comité directeur du 6 septembre 2010 :

Page 1 : il faut lire « la date d'envoi » et non « la date de réception » dans la phrase « sur le récépissé de l'envoi en recommandé, il doit toujours y avoir obligatoirement la date d'envoi ».

Page 5 : dans le paragraphe équipes engagées en championnat national masculin, seniors, ajouter « Poule G : PB 86 – 2 ».

Page 6 : paragraphe « trésorerie », il est fait remarqué qu'il serait intéressant de connaître le montant des indemnités allouées aux différentes personnes qui utilisent un téléphone pour les besoins de la gestion au niveau de la ligue, cette remarque valant pour toutes les questions permettant une meilleure transparence. Une suite favorable à cette demande n'est actuellement pas suivie d'effet.

Après ces remarques, le compte rendu du comité du 6 septembre est accepté à l'unanimité des membres présents.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Une assemblée générale électorale aura lieu à Paris le samedi 13 novembre pour élire le nouveau président de la fédération, suite à l'élection de l'ancien président à la FIBA.

Une réunion de la zone Ouest aura lieu à St Herblain (44) le

Vendredi soir 5 novembre pour les présidents de ligue, de commission technique, de CRAMC, les secrétaires généraux et le CTS.

Le samedi matin pour les présidents des comités départementaux.

LE TOUR DES COMMISSIONS

COMMISSION SPORTIVE

Résultats des Tournois Qualificatifs jeunes :

- Equipes qualifiées pour la 2ème Division :
Cadets : Angoulême, Saujon, Rupella

Le repêchage de l'équipe de Rupella a eu pour incidence la constitution d'une poule de 8 équipes (avec un exempt) en CM 2D.

Minimes masculins : Soyaux, Pouzioux Vouneuil, Rupella 2, Neuville, Montamisé et Saint Rogatien

Forfait de l'équipe de l'AS Niort pour participer au tournoi de Chauray

Benjamins : La Jarrie et Chauray

Benjaminses : P2B 79, Neuville, Pouzioux Vouneuil, Saujon, Stade Poitevin et Cognac

- Forfaits :

L'équipe Cadets de Bressuire a déclaré forfait en 2^{ème} Division pour manque d'effectif

L'équipe Minimes Masculins 2 de Pouzioux Vouneuil a déclaré forfait pour cause de blessés.

Trois équipes sont sanctionnées pour participants non qualifiés lors des tournois:

Les équipes de Rupella et Stade Poitevin pour entraîneur non qualifié au tournoi du 5 septembre.

L'équipe de Saintes pour un joueur non qualifié au tournoi du 12 Septembre.

Vérification des feuilles :

Les équipes de Union La Chapelle / Terves et du Stade Poitevin se voient sanctionnées pour surclassement absent ou non valide de joueuses Cadettes ou Cadettes/Juniors ayant participé à une rencontre senior.

Afin d'effectuer les contrôles, un rappel a été fait aux clubs qui ont plusieurs équipes engagées dans le championnat jeune, car les listes personnalisées n'ont pas été adressées à la ligue. Voir les articles 72 et 73 du règlement des championnats de ligue.

Saisie des Horaires :

Les horaires et dérogations peuvent être saisis par internet

Saisie des résultats :

L'ensemble des clubs saisissent leurs résultats par internet

Week-end du 16-17 octobre :

Suite aux problèmes de ravitaillement en carburant, la CS a donné son accord pour le report de 4 rencontres :

SME rencontre N° 419 : COGNAC / CEP Poitiers

SFPE rencontre N° 154 : CSC Saint Yrieix / Union La Chapelle-Terves

BF1 rencontre N° 1042 : ASPTT la Rochelle/ MONTAMISE

BM1 rencontre N° 1394 : CEP Poitiers / SAUJON

Divers :

La commission Sportive a participé à la réunion de coordination des commissions le Mardi 12 octobre à Frontenay Rohan-Rohan.

Quel montant pour un forfait à l'occasion du tournoi de qualification au championnat régional jeune : tarif d'un forfait simple.

Rappels

Les clubs doivent impérativement téléphoner au président ou à la vice présidente de la commission sportive en cas de problème engendrant une impossibilité de se déplacer (pénurie de carburant, intempérie, etc...).

Annulation de rencontre : c'est le club recevant qui doit prévenir par téléphone et non par mail, ce phénomène se produisant la plupart du temps au dernier moment. Les arbitres ne sont pas tenus de regarder leur messagerie en quasi permanence.

CRAMC

Réunion des présidents de CRAMC à la CFAMC à la fédération le samedi 6 novembre : de nombreux présidents de CRAMC se sont étonnés de constater que la charte de l'arbitrage n'était pas à l'ordre du jour. En effet, actuellement, cette charte ne produit pas les effets qu'on peut en attendre. Suite à cette démarche, la charte sera à l'ordre du jour.

Il n'y aura pas de représentant de la CRAMC à la réunion de la zone Ouest compte tenu du calendrier (réunion CFAMC le 6 novembre).

Une fois de plus, il est regrettable de constater que la mise en place des pôles à la fédération provoque toujours les mêmes embarras, à savoir qu'il est très difficile de travailler avec la fédération.

Problème récurrent des horaires non saisis : la règle de l'horaire imposée est appliquée. C'est bien regrettable d'en arriver à cette solution

Des rappels sont et vont désormais être adressés régulièrement aux arbitres pour rappeler les règles à observer, comme par exemple pour la gestion administrative d'un match, en cas de constatations de manquement. Cette démarche a pour simple but d'améliorer le fonctionnement.

Tournoi qualificatif au championnat régional, problème de Rupella : la CRAMC a accepté de déléguer son rôle de répartiteur à la CDAMC 17. Un arbitre non licencié au moment de la rencontre a été désigné. On s'interroge de savoir comment un salarié d'un club peut ne pas être licencié à cette époque, début de la saison. L'autre alternative consistait à ne pas désigner.

CIC (Camp Inter Comités) : il aura lieu les dimanche 31 octobre, lundi 1^{er} novembre et mardi 2 novembre à Parthenay. La CDAMC 79 n'a pas de stage sur ce CIC par manque d'arbitre et par manque de formateur d'arbitre. Il faudrait un référent arbitre avec des arbitres pour faire de la formation Est-ce qu'on pourrait avoir un formateur arbitre avec les joueurs ? C'est le comité départemental organisateur qui met en place. Oui, mais il n'a pas forcément de formateur d'arbitre et des arbitres. On peut faire des désignations le dimanche et le lundi, mais ce n'est plus possible le mardi. Quid du formateur ? Qui rémunère ? Si des désignations sont faites, c'est le comité organisateur qui prend en charge. Au départ, dans l'organisation de ces manifestations, des désignations étaient seulement prévues sur les TIC (Tournois Inter Comités), mais pas sur les CIC. Comme il est régulièrement rappelé, il faut que les différentes manifestations, CIC, TIC ou TIL aient lieu le week-end si on souhaite y associer les arbitres et les bénévoles qui ne sont pas forcément disponibles les jours ouvrables. Il faut se pencher sur le problème d'un formateur arbitre rémunéré, même à temps partiel avec peut-être une autre fonction en complément. Autre point pour ce CIC, c'est la restauration du déjeuner du mardi midi pour lequel il n'y a plus de bénévoles disponibles pour servir.

Réunion de la CRAMC le 24 septembre : voir le compte rendu en annexe.

CRSQ (Commission Statut Règlement Qualification)

La fédération a modifié le règlement concernant les licences admises dans certains championnats seniors.

La fédération a modifié les articles 435-1.1 et 435-1.2 des championnats masculins et féminins qualificatifs au championnats de France.

En adéquation avec cette modification, le bureau de la ligue a l'obligation de rectifier l'article 40 de ses règlements généraux comme suit :

Licences (catégorie seniors)	Championnat régional qualificatif au Championnat de France		Autres compétitions régionales	Excellence Départementale qualificatif au championnat régional
	masculins	féminins		
Joueurs-euses autorisés - es dont :				
Licences A.	10 (dix) maxi	10 (dix) maxi	10 (dix) maxi	10 (dix) maxi
Licences M ou T	2 maxi	3 maxi		
Etrangers-ères	2 hors EEE + 2 EEE ou 1 hors EEE + 3 EEE ou 4 EEE	1 EEE	3	3
Licences M, B, ou T			3 maxi	3 maxi

Le joueur étranger compte dans la limitation du nombre de licences M et T

Nota : le total de l'ensemble des licences, M, B, T, E sur la feuille de marque ne devra pas, en tout état de cause, dépasser le nombre indiqué pour chaque compétition.

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

Mutations : les dossiers sont à jour. Il y a moins de mutations cette saison.

COMMISSION DISCIPLINE

Le premier dossier de la saison a été examiné par la commission avant le présent comité directeur.

COMED (Commission Médicale)

Est-ce qu'il existe un imprimé pour agréer un nouveau médecin ? Oui, le demander à la fédération.

COMMISSION DES FINANCES :

Un point sur les licenciés a été réalisé le 14 octobre 2010. Les 4 comités sont en hausse en nombre de licenciés, et le pourcentage d'augmentation des 4 CD est supérieur à la moyenne nationale :

	2009/2010	2010/2011	Variation %
CD 16	1 401	1 445	3,14%
CD17	3 240	3 285	1,39%
CD79	2 474	2 541	2,71%
CD86	2 075	2 111	1,73%
Ligue Poitou-Charentes	9 190	9 382	2,09%
FFBB	366 381	372 048	1,55%

Les comptes du TIL au CREPS de Poitiers de Juin 2010 sont clos. Il apparaît une augmentation significative par rapport à une organisation club. Les factures vont être envoyées à C. Champcourt pour étude et vérification.

Disposition financière concernant les licences juniors :

Licence cadet 1^{ère} et 2^e années/junior 1^{ère} année : prix de la licence cadet.

Licence junior 2^{ème} année : prix de la licence senior.

Ces dispositions s'appliqueront de manière identique dans les 4 comités départementaux.

Frais de dossiers concernant la commission de discipline : ils doivent couvrir intégralement les frais engagés (déplacements, frais de timbre, etc...). Il faut prévoir une répercussion intégrale des frais engagés.

COMMISSION SALLES ET TERRAINS

La Mairie de Champniers (16430), par l'intermédiaire de son responsable service Sports et Jeunesse, a consulté la commission afin de connaître la hauteur sous plafond nécessaire pour jouer en région. La hauteur indiquée par les règlements fédéraux est de 7 mètres.

De plus, l'éclairage sera le suivant selon les catégories de classement :

Article 21 - L'éclairage des salles - (Février 2000)- Extrait :

« 1. Niveau de l'éclairage : Norme NF EN 12193

Les niveaux minima d'éclairage par type de classement fédéral sont les suivants :

H1 (championnat départemental et régional): **300 lux** pour les constructions anciennes, **500 lux** pour les constructions nouvelles.

H2 (pré national, qualificatif au championnat de France, NM2, NM3, L2, NF1, NF2, NF3) : **500 lux.**

H3 (NM1, LFB, PRO B, PRO A) : **750 lux.**”

Autre point, dans le département de la Vienne, le site des Arènes à Poitiers, ne sera validé que le 14 octobre 2010 sous condition que le Procès-verbal de sécurité et les installations soient réglementaires afin de jouer la rencontre du 16 octobre contre Paris Levallois.

Attention, un changement de date pour la mise en conformité des installations sportives a été effectué récemment.

• Pour les salles existantes :

Niveaux de compétition :

(avis rendu lors de la séance du 13 avril 2010)

- international, continental, Pro A, Pro B, NM1, LFB, L2 (ex NF1)

Date limite de mise en conformité :

1^{er} septembre 2010

(avis rendu lors de la séance du 29 juin 2010)

- NF1, NM2, NF2,

1^{er} septembre 2013

- NM3, NF3,

1^{er} septembre 2014

- Championnats de France Jeunes, pré-national, régional, départemental

1^{er} septembre 2015

N'hésitez pas à contacter la commission pour toute question.

Le dossier d'Angoulins pour la salle de St Vivien est incomplet.

Prochain déplacement à Vouillé (86) pour la nouvelle salle.

COMMISSION FORMATION

❖ Formation FBI

* Formation des salariés administratifs :

Cette formation a eu lieu le vendredi 10 septembre 2010 au siège de la ligue à Ménigoute. Une absence pour raison de santé. Formation tronquée pour des raisons techniques, le serveur n'étant pas accessible. Certes, exposé théorique et réponses aux questions, mais pas de déroulés d'écrans pour concrétiser et permettre de les visualiser. Compte tenu de ce problème, la fédération propose une nouvelle journée de formation le vendredi 8 octobre. Ironie du sort, c'est la première fois que la fédération rend la formation payante à raison de 90 € par participant ! Les associations employeurs sont ensuite invitées à prendre contact avec leur OPCA en vue d'un dégrèvement.

Origine	Inscrit	Présent
CD 16	1	1
CD 17	2	2
CD 79	0	0
CD 86	1	0
LIGUE	2	2
TOTAL	6	5

Deuxième journée de formation le 8 octobre au siège du comité départemental de basket à La Rochelle. Pour permettre de ne pas faire la formation toujours au même endroit et éviter que ce soit toujours les mêmes qui se déplacent, satisfaction a été donnée à cette demande. Cette demande peut être satisfaite lorsque les conditions matérielles le permettent. Cette remarque pour expliquer que le rassemblement de début de saison est toujours au CREPS, faute de trouver ailleurs des locaux et des installations répondant à la demande particulière de cette journée.

Le serveur est accessible et le formateur peut, preuve à l'appui, montrer les différentes possibilités de ce logiciel avec les manipulations nécessaires. En effet, si FBI peut paraître contraignant, comme la plupart des logiciels, en retour il propose bien des aides qu'il est fort souhaitable de découvrir.

Origine	Inscrit	Présent
CD 16	1	1
CD 17	2	2
CD 79	0	0
CD 86	1	1
LIGUE	2	2
TOTAL	6	6

* Formation des dirigeants

Le samedi 11 septembre à l'occasion du Rassemblement de Début de Saison au CREPS de Boivre (voir les tableaux de présence en annexe).

En résumé, comment utiliser au mieux le logiciel FBI pour à la fois saisir correctement et plus efficacement les données, mais aussi comment utiliser ces données qui sont stockées pour une aide à la gestion au niveau des clubs. Le travail effectué en amont peut être valorisé ensuite grâce aux aides que peuvent apporter les extractions et leur exploitation. Pourquoi s'en priver ?

* Formation des élus des 4 comités et de la ligue le samedi 9 octobre au CREPS

Objectif identique, à savoir comment mieux utiliser cet outil : saisir plus rapidement et efficacement, mieux connaître les données contenues dans la base, comment mieux utiliser ces données grâce aux extractions et les valoriser dans la gestion administrative et sportive, comment mieux aider les clubs.

Origine	Présents	Nombre d'élus
CD 16	3 (1)	16
CD 17	3 (2)	25
CD 79	4 (3)	23
CD 86	4 (4)	11
LIGUE	1	24
TOTAL	15	89

(1) dont 1 élue CD 16 et ligue

(2) dont 3 élus CD 17 et ligue

(3) dont 2 élus CD 79 et ligue

(4) dont 2 élus CD 86 et ligue

❖ Rassemblement de Début de Saison le samedi 11 septembre au CREPS de Boivre :

Pour la 3^e année consécutive, cette manifestation a rassemblé 180 participants. Voir les répartitions des participants en annexe.

Pour les arbitres et les entraîneurs, après un recyclage le matin, c'est un travail en commun en début d'après midi. Sous cette forme, c'est vraiment une première qui va dans le sens d'une meilleure connaissance réciproque grâce à une meilleure compréhension des domaines de compétences de chacun. C'est un des premiers pas dans la lutte contre les incivilités et la violence. Exposer, échanger, dialoguer, se parler, c'est la route qui conduit à l'acceptation de l'autre.

Pour les dirigeants, c'est une information FBI.

La dernière séquence de la journée rassemble tous les participants. Elle est consacrée à la lutte contre les incivilités et la violence. Même si le basket dans notre région n'est pas confronté à de graves problèmes, il ne faut pas attendre que les frémissements constatés s'amplifient. Il convient de faire de la prévention sans attendre d'être obligé de faire de la répression.

Les chèques de caution ont permis de diminuer de moitié (16 au lieu de 30) les absences, mais aussi les présences de personnes non inscrites. A l'expérience, les chèques de caution devront être individuels et non collectifs.

6 factures dans 6 clubs pour 1 absence chacune

1 facture dans 1 club pour 6 absences

1 facture dans 1 club pour 3 absences

4 chèques à encaisser

2 chèques à redonner

1 chèque à redonner après encaissement de la facture

Le bilan des absences se répartit ainsi : 3 arbitres, 4 dirigeants, 8 entraîneurs.

COMMISSION TECHNIQUE

On est prêt à prendre en charge une partie de la formation des arbitres.

La rentrée au pôle s'est bien effectuée. Le nombre de filles permet de travailler correctement.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Rappel pour les tickets sport.

TOUR DES COMITES

CD 16 : RAS

CD 17 : le comité a commandé des brassards « responsable de salle » pour les distribuer aux clubs. Ces brassards fluo permettent d'identifier les responsables de salle.

CD 79 : où en est-on dans le dossier des horaires imposés ?

Il y aura une prochaine réunion en décembre des commissions technique, sportive et CRAMC.

CD 86 :

Suite à la démission du président du comité départemental, aucun postulant à cette fonction ne s'est manifesté au dernier comité directeur du 13 octobre. Une assemblée générale extra ordinaire électorale est organisée le 3 décembre.

Le comité qui organisera le prochain CIC du 19 au 21 décembre souhaite avoir le cahier des charges concernant les CIC. Après modification, il est en cours de validation. Il sera envoyé dans la semaine.

Merci au comité des Deux Sèvres qui accepte d'organiser avec la Vienne la deuxième partie du championnat cadette.

Le stage d'Animateur est reporté. Les installations du CREPS ont été réservées en temps utile, le devis validé. Par la suite, deux autres disciplines, le handball et l'athlétisme ont été acceptées dans le même gymnase, rendant la formation particulièrement difficile, à la fois pour le formateur et pour les participants. Rentabilité oblige.

TOUR DE TABLE

C. Champcourt : pour revenir sur le sujet de la personnalisation ou des brûlés pour les championnats régionaux jeunes, l'article 49 de l'annuaire fédéral est clair.

M. Sabathé : désolé du mail envoyé aux arbitres après le courrier adressé aux clubs pour demander que ce soit uniquement les présidents et/ou les correspondants de clubs qui écrivent uniquement au secrétariat de la ligue. Les relations entre les officiels et leurs répartiteurs sont basées sur des contacts directs.

Y. Charrier : transmet un message du président de la commission de discipline qui a découvert avec surprise que la date et l'heure de la réunion de la commission avait été fixée sans son accord.

F. Watrin : merci à M. Sabathé pour l'aide apportée à la CDAMC 86 pour le contrôle a priori de la charte de l'arbitrage.

J. Aymé : rappelle aux présidents de commissions qu'en cas d'absence au comité directeur, ils doivent faire parvenir tout document et compte rendu d'activité pour insertion au compte rendu.

L. Darfeuille :

Il y a problème avec les évaluations ER, EJ et Initiateur. Les frais de déplacement sont considérables. Les factures vont être envoyées à C. Champcourt pour étude et vérification.

Horaires imposés : pourquoi ne pas demander aux clubs de faire l'effort de proposer qu'une équipe joue le dimanche matin, à déterminer par exemple en fonction de l'équipe visiteuse la plus proche. C'est ce que propose le P2B 79 depuis le début de la saison. Il est demandé de faire part par mail des initiatives concernant ce sujet au président de la commission sportive.

THEMES DE LA SOIREE

FILIERE FEMININE

C'est un dossier en cours de préparation pour pouvoir le présenter au prochain comité directeur du 15 novembre.

CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL DE LA LIGUE

Il faut faire le point sur la faisabilité de ce dossier. Trois points sont à mettre en place :

Constituer un groupe de travail, avant le prochain comité directeur du 15 novembre. Le président prendra des contacts téléphoniques.

Déterminer un certain nombre de thèmes en tenant compte du coût, des incidences par rapport aux salariés.

Préparer un planning.

Le président
A. Salmon

Le secrétaire général
J. Aymé

**PROCHAIN COMITE DIRECTEUR
LE LUNDI 15 NOVEMBRE 2010
A 19H15**

AU SIEGE DE LA LIGUE A MENIGOUTE

ANNEXES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA CRAMC DU VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2010 A FRONTENAY ROHAN ROHAN

Présents : P. Bonnaud, C. Champcourt, C. Delauné, A. Girardeau, J. Grellier, Ch. Guitard, F. Laurantin, Ph. Mejean, M. Sabathé, D. Seureau, F. Torre, F. Watrin.

Absents excusés : B. Lannuel, A. Merlière, S. Clochard.

Le président de la CRAMC présente les excuses de Stéphane Clochard qui ne peut pas participer à cette réunion, étant très occupé par son emploi professionnel.

❖ Stages et formation

Stage des CF 3 et des R1 des 18 et 19 septembre 2010 : très bien. Bon groupe restreint de 18 sur 30 convoqués. Le niveau est en très net progrès pour ceux qui ont travaillé. Il y a des personnes très intéressantes.

Le travail effectué par D. Gallois est d'une très grande qualité et a été très apprécié par les encadrants de la CRAMC ainsi que par les stagiaires.

Il faut continuer à travailler le code de jeu, qui est d'un niveau consternant.

Bon travail sur les observations, les stagiaires ont été à l'écoute et on progressé lors de ce stage.

Au niveau administratif, il faut apporter des corrections aux convocations, ce qui sera fait lors des prochains stages avec l'apport de Cathy CHAMPCOURT.

Lors du stage du 18 et 19 septembre, deux groupes ont été constitués : le premier est composé d'arbitres retenus pour le CF3, soit 11 arbitres avec ceux conservé la saison dernière.

Zone ouest :

Courrier de la zone Ouest qui n'a pas assez d'arbitres en championnat de France. Proposition de « monter » Mickaël Mouton en cadets/cadettes championnat de France 1^{ère} division.

Quatre soirées, une dans chaque département, auront lieu avec Dominique SEUREAU comme intervenant.

Le stage des 6 et 7 novembre est annulé en accord avec les CDAMC.

Stage de formation pour les R2 et CF3 les 29 et 30 janvier 2011.

La fiche d'observation des arbitres par les entraîneurs est étendue à tous les coachs de la ligue. L'objectif de la CRAMC est d'arriver au moins à 50% de retours.

Si des compétitions sont filmées, la CRAMC aimerait pouvoir être destinataire, pour avoir la possibilité de s'appuyer sur des séquences de jeu dans le cadre de la formation. Envoyer les CD à D. SEUREAU.

Journée de recyclage du 11 septembre 2010 : réelle implication de D. Gallois.

Formation des formateurs : le samedi 4 décembre de 10h00 à 17h00 au CREPS de Boivre.

Réunion de mi saison des arbitres de championnat de France : le 17 décembre à Aiffres.

❖ TIL, TIC, RIC

Pour tous les stages qui seront de la responsabilité de la ligue et sur le territoire de la ligue, l'intendance sera désormais assurée par C. Champcourt.

TIL du 29 au 31 octobre en Pays de la Loire à La Roche sur Yon. Deux arbitres de la ligue doivent y participer : F. Culos et L. Barbot. O. Gaboriau est proposée comme suppléante en cas d'absence imprévue.

TIL des 97 du 4 au 6 mars 2011 en Poitou-Charentes qui sert de stage de détection. Seront convoqués V. Vandeweghe, R. Jutan, L. Barbot, B. Charruyer, O. Mbélé de Loveni. Un stage de détection, ça se prépare. Ce sera fait.

CIC : c'est le comité départemental d'accueil qui organise et qui gère, avec l'aide de la CRAMC si difficulté.

CIC des 98 du 31/10 au 2/11 en CD 79 : il n'y a pas obligatoirement d'arbitres sur les CIC. Une formation commune serait la bienvenue (proposition CRAMC).

TIC des 98 les 2 et 3 avril 2011 en CD 86

TIC des 99 les 14 et 15 mai 2011 en CD 16.

❖ Désignations

Problème posé par les arbitres non licenciés. La conception du module répartiteur ne permet pas de désigner les arbitres non licenciés.

Suite aux problèmes rencontrés lors d'un tournoi qualificatif avec un arbitre non licencié, le Président de la CRAMC apportera les précisions au comité directeur du mois d'octobre.

Le logiciel fonctionne parfaitement depuis le week-end du 11 septembre. Seule difficulté, les modifications n'apparaissent pas. Il faut que les arbitres passent par leur code.

Il apparait un problème récurrent de déséquilibre entre le nombre de match le samedi et le nombre de match le dimanche.

Actuellement 102 arbitres pour un besoin d'environ 120 arbitres.

Il est rappelé que les fiches de renseignements non reçus posent de vrai problème aux groupes de répartitions.

❖ Charte de l'arbitrage

Contrôle à priori : le CD ligue devra être informé le lundi 15 novembre des résultats du contrôle. Une réunion de la CRAMC aura lieu le lundi 8 novembre à Frontenay Rohan Rohan. **Les documents sont à envoyer à M. Sabathé le 30 octobre au plus tard.**

Programmation de stage de perfectionnement pour compter pour son nouveau club pour les arbitres ligue, les 29 et 30 janvier 2011. Communiquer sur ce sujet par rapport à la charte.

❖ Problème administratif : il apparait des dysfonctionnements avec la CFAMC, concernant les envois de mail, qui s'égareront dans la nouvelle gestion de la fédération avec les pôles et les absences des salariés s'occupant de la CFAMC.

❖ Camp d'été arbitres : il aura bien lieu et s'appuiera sur un camp joueurs.

❖ Site de la ligue : les coordonnées des officiels de la ligue seront mises à jour sur le site.

❖ OTM

La ligue est en sous effectifs avec 28 OTM. Il n'est pas possible de désigner des tables complètes avec 3 OTM. Il faut faire des formations, réorienter et simplifier.

Les 25 et 26 septembre aucune table ne sera complète.

Un courrier a été envoyé à tous les clubs de championnat de France pour leur demander de présenter des personnes capables de tenir le chrono de jeu. Ces personnes entreront dans le plan de formation. En priorité ce sont les positions des 24 secondes et de la feuille sur

Lesquelles seront effectuées les désignations. Il est plus facile pour un arbitre de contrôler le chrono de jeu que les 24'' ou la feuille.

Un bilan va être demandé à chaque référent dans les CD pour faire le point.

Une documentation de 4 pages pour la tenue de la feuille a été préparée.

Une documentation pour le chrono va suivre.

Problème dans les comités : il y a du monde aux informations dans les clubs. Est-ce que les clubs de championnat de France envoient du monde ? Par contre on ne voit pas arriver de nouveaux OTM en championnat de France. Il n'y a plus de charte, ce qui ne favorise pas le recrutement et la formation.

On forme pour le championnat de France, mais pas pour les niveaux subalternes.

La formation n'est pas faite uniquement pour monter en championnat de France ou en Haut Niveau.

Il faut s'appuyer sur ce qui existe, et s'appuyer dessus. Il faut prendre le temps de faire les choses et s'appuyer sur les autres. Il faut prendre le temps de travailler avec les gens en place.

Le document sur la réclamation va être mis sur le site.

Problème des 24 secondes dans les clubs de ligue : il faut décider. Dans les clubs équipés, il faut y aller. Courrier à venir du président de la CRAMC

❖ Le tour des CDAMC

CDAMC 79

Tous les arbitres ne sont pas licenciés.

Nouveau répartiteur : M. Gesson.

Mise en place des formations lors de la JNA à l'ATB sur un match.

Fiche évaluation sur Benjamin et Minime région

Référent : il serait intéressant d'avoir une fiche de poste.

Réunion du CD 79 : on proposera le nom du référent OTM.

Lors de la réunion CD 79 annie GIRARDEAU a été confirmé référent du 79 en OTM

CDAMC 86

La CDAMC 86 est à la recherche d'arbitres. Il y a 7 arrêts d'arbitres sifflant sur les jeunes en région. La CDAMC conserve sa priorité sur les désignations des matches jeunes.

Nombreuses inscriptions de stagiaires. Ils sont désignés sur les minimes département. Une proposition est faite par D. Seureau pour que la 1^{ère} année soit considérée comme de la formation et que les arbitrages ne donnent pas lieu à indemnisation. Mais les indemnités peuvent être allouées dès la 2^e année.

Charte de l'arbitrage : on a récupéré les états de tous les clubs, avec les noms des référents.

CD 17

Stage de formation commune les 6 et 7 novembre pour les animateurs et les arbitres.

Le référent doit s'impliquer dans la formation des arbitres et dans le suivi de la formation dans leur club. Une réunion avec eux est prévue à la mi saison.

Fiche évaluation arbitre par les coachs en excellence départementale obligatoire et facultatif pour les autres.

Formation commune : 5 à 7 candidats sont espérés.

Rupella : match cadets région arbitré par un arbitre non licencié. C'est normalement la CRAMC qui désigne. La CDAMC 17 a demandé délégation qui a été acceptée.

Une fiche de poste sur le référent club a été effectuée par Philippe, il faut la mettre sur le site.

❖ Questions diverses

Objectif de la ligue : D. SEUREAU peut intervenir dans les comités. Par exemple, une intervention dans chaque comité, dans un club de championnat de France de la ligue. Il y aurait une séquence de jeu avec arbitrage, caméscope si possible pour alimenter le débriefing.

Intendance des stages : prévoir des chasubles, de l'eau, des collations pour 22h30, des ballons. Les convocations doivent être faites pour 9h00 pour pouvoir commencer aussitôt.

COMMISSION FORMATION**RASSEMBLEMENT DE DEBUT DE SAISON****SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2010****RECAPITULATION NUMERIQUE**

ACTEURS	INSCRITS AU 24 AOUT	INSCRITS AU 10 SEPTEMBRE	ABSENTS	PRESENTS MAIS NON INSCRITS	PRESENTS
ARBITRES	51	54	7	8	55
ENCADRANTS	2	2	0	0	2
ENTRAINEURS	57	68	10	9	67
ENCADRANTS	2	2	0	0	2
DIRIGEANTS	37	41	5	3	39
ENCADRANT	1	1	0	0	1
ELUS	13	13	0	1	14
TOTAL	163	181	22	21	180

Le 24 août, à la date de clôture des inscriptions, il y avait 163 inscriptions, et la confirmation du devis du CREPS a été validée avec 170 réservations.

ACTEURS	INSCRIPTIONS AU 24 AOUT			PRESENTS LE 11 SEPTEMBRE		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Arbitres	8	43	51	6	49	55
Encadrants	1	1	2	1	1	2
Entraîneurs	11	46	57	11	56	67
Encadrants	0	2	2	0	2	2
Dirigeants	16	21	37	18	21	39
Encadrant	0	1	1	0	1	1
Elus	4	9	13	4	10	14
TOTAL	40	123	163	41	139	180

RASSEMBLEMENT DE DEBUT DE SAISON

SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2010

BILAN DES ARBITRES ET DES ENTRAINEURS

	Très bien	Bien	Moyen	Passable	Non réponse
	Intérêt du contenu				
Arbitres	33%	67%			
Entraîneurs	24%	55%	21%		
	Acquisition de connaissances				
Arbitres	26%	67%	7%		
Entraîneurs	12%	49%	27%	9%	3%
	Echanges entre les participants et les animateurs				
Arbitres	19%	18%	2%		
Entraîneurs	27%	49%	18%	3%	3%
	Possibilité d'application dans votre club				
Arbitres	23%	51%	13%	3%	10%
Entraîneurs	6%	70%	15%	3%	6%
	Que pensez-vous du travail en commun avec les entraîneurs ?				
Arbitres	26%	56%	5%	3%	
Entraîneurs	52%	21%	21%	6%	
	Que pensez-vous de la séance sur la lutte contre les incivilités et la violence ?				
Arbitres	26%	39%	23%	5%	7%
Entraîneurs	3%	36%	36%	6%	18%
	Pensez-vous entreprendre des actions pour lutter contre les incivilités et les violences ?				
Arbitres	23%	49%	10%		18%
Entraîneurs	21%	43%	9%	6%	21%
	Que pensez-vous de ce rassemblement ?				
Arbitres	33%	62%			5%
Entraîneurs	24%	54%	18%		3%

RASSEMBLEMENT DE DEBUT DE SAISON

SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2010

BILAN DES DIRIGEANTS

Très bien	Bien	Moyen	Passable	Non réponse
Acquisition de connaissances FBI				
30%	63%	7%		
Echanges entre les participants et l'animateur				
26%	74%			
Pensez-vous pouvoir mieux utiliser FBI (saisie des licences, extractions de données) ?				
26%	56%	11%		7%
Que pensez-vous de la séance sur la lutte contre les incivilités et la violence ?				
22%	34%	7%	7%	30%
Pensez-vous entreprendre des actions pour lutter contre les incivilités et la violence dans votre club ?				
22%	37%		4%	37%
Lutte contre les incivilités, aimeriez-vous échanger avec d'autres clubs sur les actions mises en place ?				
19%	15%	4%	7%	55%
Que pensez-vous de ce rassemblement ?				
59%	37%	4%		
Souhaiteriez-vous participer à une formation de dirigeants un week-end en Poitou-Charentes ?				
Oui	Non	Non réponse		
22%	37%	41%		

RASSEMBLEMENT DE DEBUT DE SAISON SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2010

BILANS COMPARATIFS

Arbitres: 39 fiches d'évaluation restituées pour 55 arbitres présents, soit 71%

Dirigeants : 27 fiches d'évaluation restituées pour 39 dirigeants présents, soit 69%

Entraîneurs : 33 fiches d'évaluation restituées pour 67 entraîneurs présents, soit 49%

	Très bien	Bien	Moyen	Passable	Non réponse
	Que pensez-vous de la séance de la lutte contre les incivilités et la violence ?				
ARBITRES	26%	39%	23%	5%	7%
DIRIGEANTS	22%	34%	7%	7%	30%
ENTRAINEURS	21%	43%	9%	6%	21%
	Pensez-vous entreprendre des actions pour lutter contre les incivilités et la violence dans votre club ?				
ARBITRES	23%	49%	10%		18%
DIRIGEANTS	22%	37%		4%	37%
ENTRAINEURS	21%	43%	9%	6%	21%
	Que pensez-vous de ce rassemblement ?				
	Très bien	Bien	Moyen	Passable	Non réponse
ARBITRES	33%	62%			5%
DIRIGEANTS	59%	37%	4%		
ENTRAINEURS	24%	54%	18%		3%
	CONDITIONS MATERIELLES				
	Très bien	Bien	Moyen	Passable	Non réponse
	Situation du lieu par rapport a votre residence				
ARBITRES	36%	43%	18%		3%
DIRIGEANTS	33%	37%	26%	4%	
ENTRAINEURS	24%	36%	27%		12%
	Locaux pour formation				
ARBITRES	48%	46%	3%		3%
DIRIGEANTS	63%	33%			4%
ENTRAINEURS	64%	33%			3%
	Restauration				
ARBITRES	69%	28%			3%
DIRIGEANTS	55%	41%			4%
ENTRAINEURS	58%	36%	3%		3%
	Temps d'échanges et de convivialité				
ARBITRES	33%	57%	7%		3%
DIRIGEANTS	33%	59%	4%	4%	
ENTRAINEURS	33%	58%	3%		6%